

Note d'orientation n° 9/2024

Renforcer la résilience climatique des populations vulnérables : Le rôle de la mobilité humaine dans l'adaptation et le développement

Aimée-Noël Mbiyozo

Novembre 2024

À propos de l'auteure

Aimée-Noël Mbiyozo est consultante principale en recherche à l'Institut d'études de sécurité d'Afrique (ISS). Elle a rejoint l'ISS en 2017, où elle a rédigé plus de 50 publications évaluées par des pairs sur l'intersection entre les questions migratoires et d'autres enjeux majeurs tels que le changement climatique, la question du genre, le droit d'asile, le trafic d'êtres humains, l'extrémisme violent et la citoyenneté. Ses travaux ont porté sur les environnements fragiles et à haut risque en Afrique et en Asie. Avant de rejoindre l'ISS, elle a géré un projet de migration internationale couvrant 11 pays d'Asie occidentale, centrale et méridionale. À ce titre, elle a effectué des recherches et rédigé des rapports de renseignements réguliers. Elle a également conçu et mis en œuvre des campagnes de communication et de mobilisation communautaire qui ont aidé les gouvernements à mieux comprendre les problèmes émergents et négligés et à y apporter des réponses mieux adaptées. Aimée-Noël est titulaire d'un Master en Théorie et Pratique des Médias de l'Université de Cape Town. Elle a été chargée de rédiger des rapports pour la Banque africaine de développement, les Nations Unies et l'OTAN, et a exercé les fonctions de conseillère experte auprès des institutions internationales et régionales, et participe à de nombreux forums et réseaux visant à renforcer la sensibilisation et la prise en compte des questions migratoires, y compris au sein du RRMCA.

Contact : ambiyozo@issafrica.org

À propos de Climate Mobility Africa Insights

Climate Mobility Africa *Insights* est une publication du Réseau de Recherche sur la Mobilité Climatique en Afrique (RRMCA) – un réseau pluridisciplinaire bilingue (français+anglais) de chercheurs et de décideurs politiques, visant à promouvoir des réponses juridiques et politiques fondées sur des données factuelles en matière de mobilité climatique en Afrique. Climate Mobility Africa *Insights* bénéficie du généreux soutien de la Fondation Robert Bosch. Pour en savoir plus, visitez le site Internet www.cmarnetwork.com.

Renforcer la résilience climatique des populations vulnérables : Le rôle de la mobilité humaine dans l'adaptation et le développement

CONTEXTE

Les capacités des populations à anticiper les risques climatiques, à y faire face et à s'en remettre jouent un rôle central dans les schémas de mobilité humaine dans le contexte du changement climatique. En effet, le changement climatique amplifie les inégalités sociales, économiques et de genre, et est plus susceptible de provoquer des déplacements ou de piéger les populations dans une immobilité forcée alors qu'elles sont vulnérables et ont une capacité d'adaptation plus faible.¹ La migration est souvent considérée comme un échec de l'adaptation aux impacts du changement climatique. Cependant, dans des conditions adéquates, la migration peut être un moyen efficace d'adaptation au changement climatique.²

L'adaptation au changement climatique est également directement liée au développement. Bien que l'Afrique n'ait contribué qu'à hauteur de 3 % aux émissions mondiales historiques de carbone, le changement climatique affecte considérablement le développement et la croissance économique de l'Afrique. Selon le Sixième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) publié en 2022, l'Afrique subit déjà des pertes et dommages considérables, tels que la perte de la biodiversité, la pénurie d'eau, la baisse de la production alimentaire, les pertes en vies humaines et le ralentissement de la croissance économique.³ La Banque africaine de développement (BAD) indique que les catastrophes climatiques coûtent jusqu'à 15 milliards de dollars américains par an et que le continent a déjà perdu entre 5 et 15 % de la croissance de son PIB par habitant en raison du changement climatique.⁴ Renforcer la capacité d'adaptation face aux effets du changement climatique est essentiel pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD).⁵

Les bailleurs de fonds pour le développement et ceux de l'adaptation au climat contribuent de manière significative au financement de l'Afrique et ont un potentiel important pour améliorer les résultats de la mobilité climatique sur le continent.... Toutefois, les approches existantes ne mentionnent pas explicitement la mobilité liée au changement climatique et son intégration dans les plans, les financements et les programmes des bailleurs de fonds reste très limitée.

Les domaines de l'adaptation au changement climatique et du développement sont étroitement liés et se soutiennent mutuellement en matière de politique et de financement. Cette corrélation est

¹ A de Sherbinin, *Climate Impacts as Drivers of Migration*, Migration Policy Institute (2020).

² A-N Mbiyozo, *Migration: A Critical Climate Change Resilience Strategy*, Institute for Security Studies (2020).

³ IPCC, *Sixth Assessment Report Working Group II – Impacts, Adaptation and Vulnerability, Fact sheet – Africa* (2022).

⁴ AfDB, 'Africa loses up to 15% of its GDP per capita annually because of climate change – African Development Bank Acting Chief Economist Kevin Urama' (12 September 2022).

⁵ Global Center on Adaptation, *State and Trends in Adaptation Report 2022, Section three – Cross-Cutting Themes: Sustainable Development Goals* (2022).

particulièrement évidente dans les communautés vulnérables, où les efforts visant à renforcer la capacité d'adaptation sont étroitement liés à ceux déployés en faveur du développement.⁶ Le changement climatique exacerbe les vulnérabilités et les inégalités existantes, compromettant ainsi les acquis du développement et les progrès futurs.⁷ Les personnes politiquement, socialement et économiquement marginalisées sont plus vulnérables aux effets du changement climatique parce qu'elles ont moins de chances d'avoir accès aux ressources financières et sociales nécessaires pour y faire face. Ces ressources incluent notamment la propriété foncière, l'accès aux services sociaux et juridiques, la participation aux processus politiques, les revenus, la gouvernance ainsi que les infrastructures.

Les bailleurs de fonds pour le développement et ceux de l'adaptation climatique contribuent de manière significative au financement de l'Afrique et ont la possibilité d'améliorer les résultats de la mobilité climatique sur le continent. Ils sont de plus en plus conscients de la mobilité humaine dans le contexte du changement climatique et de ses impacts multiformes. Toutefois, les approches existantes ne mentionnent pas explicitement la mobilité liée au changement climatique⁸ et son intégration dans les plans, les financements et les programmes des bailleurs de fonds reste très limitée.

PROBLEMATIQUE

LA MOBILITÉ CLIMATIQUE EST UN FACTEUR IMPORTANT POUR FAIRE PROGRESSER L'ADAPTATION ET LE DÉVELOPPEMENT

La gestion de la mobilité humaine dans le contexte du changement climatique est essentielle pour le développement durable et la croissance économique. La mobilité humaine induite par le changement climatique présente à la fois des opportunités de développement et des défis. Lorsque les migrations sont sûres, volontaires et ordonnées, elles peuvent favoriser le développement en stimulant la croissance des agglomérations, les échanges de compétences et les envois de fonds. En revanche, une migration mal gérée, forcée et dangereuse représente une menace importante pour le développement durable.⁹

La présente note d'orientation examine quatre types de mobilité humaine liée au changement climatique :

- Le déplacement – mouvement principalement forcé qui est souvent de courte durée et qui survient à l'intérieur d'un pays dans le contexte d'une catastrophe naturelle, mais qui peut également s'étendre sur une longue période et avoir une portée internationale.
- La migration – mouvement volontaire qui peut se dérouler à l'intérieur ou à l'extérieur des frontières, peut être de courte durée, temporaire ou permanent.

⁶ M Funder et al., *Climate change adaptation and development: Past trends and ways forward for Danish development cooperation*, Danish Institute for International Studies (28 May 2020). Bien qu'il existe également des divergences marquées dans la manière dont les deux domaines abordent et présentent leurs travaux, ces considérations ne s'inscrivent pas dans le cadre de la présente note.

⁷ AfDB, *Climate and Green Growth Strategic Framework, Projecting Africa's Voice* (2021).

⁸ AfDB and IOM, *Diaspora, Climate-Induced Migration and Skills Mobility: A focus on Africa* (2023).

⁹ A-N Mbiyozo and M Monyani, 'Climate-linked mobility: A key to development' ISS Africa (March 2023).

- La réinstallation planifiée – déplacements assistés, généralement effectués par un État pour protéger des populations contre des risques ou effets néfastes d'une catastrophe.
- L'immobilité involontaire – personnes souhaitant émigrer, mais qui se trouvent dans l'incapacité de le faire.

La distinction entre ces types de mobilité n'est pas toujours évidente. La mobilité est un sujet particulièrement complexe qui englobe un ensemble de facteurs interdépendants, tandis que le changement climatique touche tous les aspects de la société.

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) définit une solution de mobilité climatique comme toute action visant à éviter, atténuer et gérer les déplacements (forcés).¹⁰ Les solutions relatives à la mobilité climatique impliquent des interventions qui aident les personnes :

- À rester : Permettre aux individus de rester sur place en les aidant à renforcer leur résilience face aux effets du changement climatique. Ces solutions comprennent des moyens de subsistance résilients au climat, des compétences, des infrastructures, la gestion de l'eau ou des systèmes d'alerte précoce.
- À se déplacer : Créer un environnement favorable à la gouvernance et à la gestion des migrations. Ces solutions incluent des voies légales, l'acquisition de nouvelles compétences et des moyens de subsistance alternatifs, ou des réinstallations planifiées.
- En déplacement : Aider et protéger les personnes qui se déplacent volontairement ou qui sont déplacées de force, et soutenir des solutions durables. Ces solutions consistent notamment à investir dans des projets physiques et sociaux au sein des communautés d'accueil, telles que des infrastructures résilientes au changement climatique, des moyens de subsistance écologiques, des microfinancements, des logements, des prestations de soins de santé, des services de transport et des prestations sociales qui incluent les migrants et les communautés d'accueil.

Bien que les bailleurs de fonds du développement et de l'adaptation au changement climatique prennent de plus en plus conscience de l'importance de la mobilité humaine dans le contexte du changement climatique, les interventions et les financements pour prévenir, atténuer et gérer les déplacements causés par le changement climatique restent très insuffisants.¹¹ Seuls quelques projets abordent explicitement la question de la mobilité climatique en Afrique.¹²

Cette note d'orientation examine les impacts majeurs de la mobilité climatique sur le développement en Afrique, en mettant l'accent sur les personnes et les communautés les plus vulnérables du continent. Elle présente la manière dont le changement climatique amplifie les fragilités existantes, en mettant l'accent sur l'inégalité entre les sexes, et soutient que les bailleurs de fonds des secteurs du climat et du développement devraient intégrer des aspects liés à la mobilité et au genre dans leurs financements et leurs programmes en Afrique.

¹⁰ IOM, *Mapping human mobility (migration, displacement and planned relocation) and climate change in international processes, Policies and Legal Frameworks* UNFCCC (2018).

¹¹ IOM, *Climate Change and Migration in Vulnerable Countries: A snapshot of least developed countries, landlocked developing countries and small island developing States* (2019).

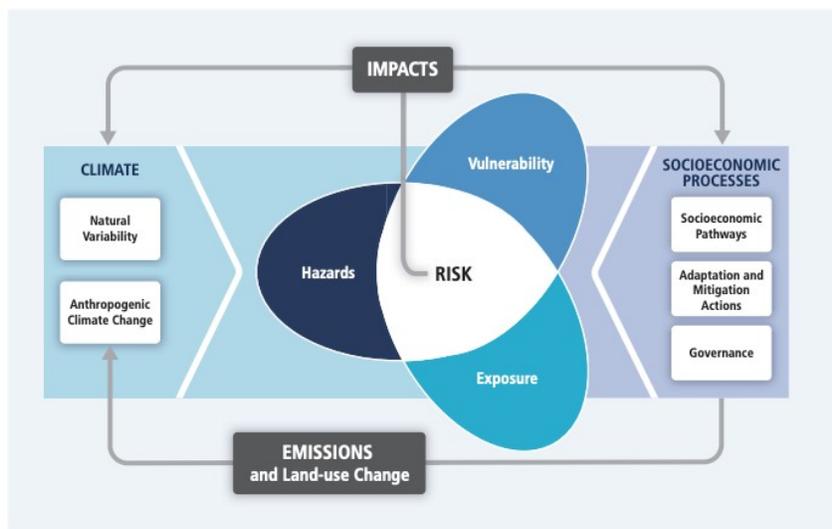
¹² D Tänzler and T Bernstein, *The landscape of financing options to address human mobility in the context of climate change: Instruments and approaches to finance measures on climate change-related migration, displacement and relocation*, GIZ (2022).

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ACCENTUE LES INÉGALITÉS SOCIALES, ÉCONOMIQUES ET ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Le changement climatique constitue un « amplificateur de fragilité » : les personnes les plus marginalisées dans les pays les plus fragiles en subissent les pires conséquences. Les effets néfastes du changement climatique se combinent avec les facteurs socioéconomiques et d'autres sources de pressions, aggravant ainsi les vulnérabilités et les inégalités existantes.¹³ Dans le contexte du développement durable, les effets du changement climatique exacerbent les disparités en matière de santé, de revenus, de genre, d'emploi et de sécurité, tout en compromettant les acquis du développement ainsi que les progrès futurs.

Les changements environnementaux exercent une pression sur les systèmes sociaux, économiques et politiques, aggravant les vulnérabilités et les inégalités, et entravant les progrès futurs. L'impact des changements climatiques sur les dynamiques de mobilité humaine dépend du degré d'exposition et de vulnérabilité des communautés et des individus.

Figure 1 : Le risque d'impacts liés au climat découle de l'interaction entre les aléas climatiques et la vulnérabilité ainsi que le degré d'exposition des systèmes humains et naturels. Source : GIEC, 2014



La vulnérabilité au changement climatique est en partie déterminée par des facteurs individuels, tels que l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, l'appartenance ethnique, la citoyenneté et le handicap. Cependant, les structures sociales y jouent également un rôle important. Les personnes marginalisées sur le plan politique, social et économique sont plus vulnérables et sont plus affectées par les effets du changement climatique, car elles ne disposent pas de ressources financières et sociales nécessaires pour y faire face.

L'inégalité entre les sexes est un exemple frappant de l'interaction entre les facteurs individuels et sociaux dans la création de situations de vulnérabilité. En raison de cette inégalité, les femmes et

¹³ AfDB (n 7).

les autres groupes marginalisés, notamment les personnes LGBTQ+, tendent à être plus pauvres, moins éduqués et à être confrontés à des risques sanitaires accrus.¹⁴ Dans les pays à faible revenu, les marchés du travail sont fortement marqués par la ségrégation entre les sexes, et les femmes sont principalement employées dans des secteurs mal rémunérés et précaires.¹⁵ Elles assument une charge disproportionnée de travail non rémunéré au sein des foyers et des communautés, et dépendent davantage des ressources naturelles et des secteurs sensibles au climat pour leur subsistance.

En Afrique subsaharienne, les femmes sont responsables de 80 % de la production alimentaire et plus de 50 % des femmes employées travaillent dans le secteur de l'agriculture, mais elles sont rarement propriétaires des terres qu'elles exploitent.¹⁶ Bien qu'elles jouent un rôle essentiel dans l'agriculture, l'aquaculture et d'autres activités de subsistance, les femmes et les filles ont souvent un accès limité aux mesures de résilience telles que la propriété foncière, la propriété d'actifs productifs, la protection sociale et la technologie.¹⁷

CHANGEMENT CLIMATIQUE, INÉGALITÉS ET MOBILITÉ HUMAINE

La migration peut être une mesure d'adaptation efficace et contribuer à remédier aux inégalités sociales, économiques et de genre. Cependant, la migration en tant que mécanisme d'adaptation peut également être moins accessible aux personnes marginalisées et vulnérables.

Par exemple, dans le contexte du changement climatique, la migration peut jouer un rôle crucial dans l'autonomisation des femmes, favorisant ainsi leur développement économique et l'acquisition de nouvelles compétences. Elle peut renforcer leur autonomie, leur expertise, leur capacité à effectuer des envois de fonds et leur statut social, tout en remettant en cause les normes de genre et les inégalités.¹⁸ La migration offre aux femmes et aux familles dont les moyens de subsistance sont exposés aux risques climatiques la possibilité de diversifier leurs revenus et d'atténuer les risques au sein du foyer en recherchant d'autres sources de revenus. Les envois de fonds et l'aide sociale provenant des membres de la famille peuvent aider les femmes à s'adapter aux effets du changement climatique.

Cependant, l'inégalité entre les sexes réduit également la capacité des femmes à recourir à la migration volontaire comme mesure d'adaptation pouvant les aider à améliorer leurs perspectives de développement. Les femmes ne disposent généralement que de peu d'informations et de ressources nécessaires pour préparer et renforcer leur résilience ou planifier une migration volontaire.

Les femmes, ainsi que d'autres groupes marginalisés et vulnérables, sont les plus exposées au risque d'immobilité involontaire, c'est-à-dire à l'incapacité de fuir les impacts du changement

¹⁴ N Chindarkar, 'Gender and climate change-induced migration: proposing a framework for analysis' (2012) 7(2) *Environmental Research Letters* 025601.

¹⁵ AfDB, *Strategy for Addressing Fragility and Building Resilience in Africa 2022–2026* (2022).

¹⁶ R Meinzen-Dick, *Investing in Africa's female farmers helps their kids, communities and economies*, World Economic Forum (2019).

¹⁷ IOM, *Gender, Migration, Environment and Climate Change* (non daté), disponible à l'adresse suivante : <<https://environmentalmigration.iom.int/gender-migration-environment-and-climate-change>>.

¹⁸ M Foresti, 'Women on the move: migration, gender equality and the 2030 Agenda for Sustainable Development' ODI Briefing (Juillet 2016).

climatique. Les jeunes adultes en bonne santé et en âge de travailler sont les premiers à migrer. En raison de contraintes financières et sociales, les populations vulnérables, notamment les personnes âgées, les femmes peu qualifiées, les enfants, les personnes en situation de handicap se retrouvent piégées dans des communautés où il y a moins de personnes disponibles pour leur apporter assistance. Les familles et les individus défavorisés qui dépendent de l'agriculture, de l'aquaculture ou d'autres moyens de subsistance précaires font face à une diminution des rendements de leurs cultures, ce qui érode les capitaux humains, financiers et sociaux nécessaires à la migration, les rendant ainsi moins mobiles.¹⁹ À mesure que les impacts s'aggravent, les ressources des familles pauvres risquent de s'épuiser davantage. Ce cycle dangereux expose les populations à des risques accrus, tout en réduisant leurs possibilités d'adaptation et compromettant leurs capacités à migrer, les maintenant ainsi prisonniers dans le « piège de la pauvreté ».²⁰

UN FINANCEMENT POUR L'ADAPTATION ET LE DÉVELOPPEMENT EST IMPÉRATIVEMENT NÉCESSAIRE POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DE LA MOBILITÉ CLIMATIQUE

L'un des piliers fondamentaux de l'Accord de Paris — adopté en 2015 par la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques — était l'engagement des pays développés à allouer des fonds aux pays moins développés pour les aider à atténuer les impacts du changement climatique et à s'y adapter. Malgré cet engagement, l'Afrique reste l'une des régions où les flux financiers climatiques par habitant sont les plus faibles.²¹ En 2018, seulement 3 % du financement climatique total parvenait annuellement à l'Afrique subsaharienne.²² Selon la Banque africaine de développement, l'Afrique est en droit de recevoir près de 10 fois le montant total des financements climatiques qu'elle a reçus entre 2016 et 2019. Les flux financiers destinés à l'adaptation en Afrique sont inférieurs de plusieurs milliards de dollars américains aux estimations minimales des coûts d'adaptation.²³

Bien qu'elle soit la région la plus touchée, l'Afrique n'a reçu que 20 % des financements mondiaux dédiés à l'adaptation durant la période 2021-2022.²⁴ Le financement climatique en Afrique est principalement orienté vers l'atténuation au détriment de l'adaptation. Même si les fonds destinés à l'adaptation ont augmenté, ils ne représentent qu'une part modeste du financement climatique global et restent nettement en deçà des investissements nécessaires.²⁵ Lorsque les fonds internationaux destinés au climat privilégient les mesures d'atténuation, cela a pour effet supplémentaire de rendre plus difficile la mobilisation de fonds nationaux pour l'adaptation. En 2019 et 2020, l'Afrique a reçu en moyenne 29,5 milliards de dollars américains au titre du financement climatique, mais seulement 39 %, soit environ 11,4 milliards de dollars américains, ont été alloués à l'adaptation.²⁶

¹⁹ A Mazzai, *The Climate Change Trap*, Foresight (29 juin 2020).

²⁰ C Cattaneo and G Peri, 'The migration response to increasing temperatures' (2016) 122(C) *Journal of Development Economics* 127.

²¹ AfDB (n 7).

²² 'Africa must not be short-changed by climate finance, says expert panel at COP24' Site Internet de la BAD (18 décembre 2018).

²³ AfDB, *African Economic Outlook 2022, Supporting Climate Resilience and a Just Energy Transition in Africa* (2022).

²⁴ Global Center on Adaptation, *State and Trends in Climate Adaptation Finance 2023* (2024).

²⁵ G Savvidou et al., 'Five ways climate adaptation finance falls short in Africa' Stockholm Environment Institute (Octobre 2021).

²⁶ Global Center on Adaptation (n 24).

En outre, la majeure partie (74 %) du financement climatique octroyé à l'Afrique l'a été sous forme de prêts et d'autres instruments, y compris pour les pays les moins avancés, et doit être remboursée.²⁷ Cela alourdit davantage le fardeau de la dette des pays vulnérables. Ces outils financiers ne sont pas adaptés aux groupes marginalisés qui doivent mettre en œuvre des mesures d'adaptation au changement climatique. Les subventions, les financements concessionnels, les assurances et les financements basés sur des prévisions sont plus appropriés pour un décaissement rapide et flexible, mais ils demeurent inaccessibles à de nombreux groupes vulnérables.

Bien que le financement requis reste globalement insuffisant, les efforts d'adaptation progressent sur le continent africain. Les flux financiers destinés à l'adaptation ainsi que le nombre et la qualité des plans nationaux d'adaptation complets et intégrés continuent d'augmenter.²⁸ En 2022, 84 % des pays africains disposaient d'au moins un instrument de planification de l'adaptation.²⁹ De nombreux plans intègrent désormais des objectifs quantifiés et assortis de délais, et prennent en compte les groupes marginalisés, tels que les femmes et les communautés autochtones.

Cependant, à ce jour, seuls quelques pays africains disposent d'instruments d'adaptation traitant de la mobilité humaine dans le contexte du changement climatique (notamment les mouvements transfrontaliers) et la plupart ne prennent pas en considération la résilience des communautés et des écosystèmes.³⁰ Cette omission rend extrêmement difficile l'évaluation précise des besoins financiers et entrave les interventions financières à grande échelle.³¹

Dans le secteur du développement, de nombreux bailleurs de fonds et acteurs du développement investissent dans l'action climatique et dans les programmes de mobilité humaine ; cependant, ces deux domaines n'interagissent que rarement.³² Il est donc nécessaire de disposer d'une expertise, de données, de formations et de cadres juridiques pour favoriser cette interaction.³³ Pour traiter efficacement les questions de mobilité humaine liée au changement climatique, il convient également d'avoir une connaissance approfondie des réalités locales en matière de changement climatique, de mobilité humaine, ainsi que des liens qui existent entre ces deux phénomènes. Les institutions de développement devraient développer et mettre à profit leurs forces institutionnelles ainsi que leur expertise afin d'inclure des mesures qui aident les populations dans leur décision de rester, de se déplacer ou qui les aident pendant leur déplacement, y compris la mise en place d'infrastructures résilientes au climat, de systèmes d'alerte précoce, de solutions basées sur la nature, de solutions favorisant l'accès à l'eau et de moyens de subsistance respectueux de l'environnement.

Les bailleurs de fonds du développement soutiennent généralement les plans qui s'alignent sur les priorités nationales. Il leur est plus difficile de financer des interventions liées à la mobilité humaine dans le contexte du changement climatique lorsque ces interventions ne sont pas des priorités

²⁷ L. Schalatek, 'Achieving gender equality and the empowerment of all women and girls in the context of climate change, environmental and disaster risk reduction policies and programmes' Report to the UN Women Expert Group Meeting, Core Steps to Increase Quality and Quantity of Gender-Responsive Climate Finance (Octobre 2021).

²⁸ Funder et al (n 6).

²⁹ UNEP, *Adaptation Gap Report 2022: Too Little, Too Slow – Climate adaptation failure puts world at risk* (2022).

³⁰ L. Huang et al, 'Financing Responses to Climate Migration, The Unique Role of Multilateral Development Banks' Migration Policy Institute (2022).

³¹ IOM (n 10).

³² Huang et al (n 30).

³³ Ibid.

nationales et ne sont pas soutenues par des cadres législatifs et politiques appropriés. Les fonds de développement sont souvent dirigés vers des pays bénéficiant déjà d'une présence des bailleurs, qui disposent de capacités institutionnelles solides, qui ont la capacité avérée de mettre en œuvre des projets avec succès et dont l'environnement des affaires est suffisamment stable pour générer un retour sur investissement.³⁴ À l'inverse, moins de ressources sont allouées aux régions présentant une plus grande vulnérabilité et une plus faible capacité d'adaptation.³⁵

LE FINANCEMENT POUR LA MOBILITÉ CLIMATIQUE DOIT INTÉGRER UNE APPROCHE SENSIBLE AU GENRE

Les femmes sont des actrices incontournables du changement à toutes les étapes du parcours migratoire et jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre d'initiatives liées à la mobilité qui permettent aux communautés de rester, de se déplacer et d'être en mouvement... Il convient de privilégier les financements de projets locaux qui tiennent compte de l'égalité entre les hommes et les femmes, qui répondent aux vulnérabilités spécifiques des femmes et leur permettent de tirer équitablement parti de la mobilité.

Il est de plus en plus reconnu que l'égalité entre les sexes et le financement sensible au genre sont essentiels pour garantir une action climatique efficace, efficiente et durable. Toutefois, étant donné le peu d'attention accordée à la mobilité climatique, la prise en compte du genre dans ce domaine accuse un retard encore plus important. Les cadres juridiques et politiques, ainsi que les sources de collecte de données, ne reconnaissent pas suffisamment les impacts différenciés du changement climatique ou de la mobilité en fonction du genre.

À ce jour, bien que les femmes soient touchées de manière disproportionnée par ces enjeux, elles restent sous-représentées ou exclues du processus décisionnel, principalement en raison d'un manque de financement spécifique et d'une expertise insuffisante en matière de genre. Par ailleurs, l'approche de genre s'est jusqu'ici limitée à une perspective binaire, qui ne porte que sur les hommes et les femmes, sans tenir compte des identités non binaires ni des nombreuses façons dont le genre interagit avec d'autres facteurs tels que la race, le handicap, l'âge ou la religion.³⁶

La plupart des fonds climatiques multilatéraux ne tenaient pas compte de la dimension de genre au départ, mais ils disposent désormais de politiques et de plans dédiés à ce

sujet. Le financement climatique qui tient compte de la dimension de genre et combat les inégalités entre les hommes et les femmes est en augmentation. Toutefois, malgré cette augmentation, plus des trois quarts du financement climatique total en Afrique au cours de la dernière décennie n'ont pas pris en compte le genre, et tant le volume que la qualité des financements climatiques sensibles au genre destinés à l'Afrique restent insuffisants.

On constate également l'absence de mécanismes harmonisés d'établissement de rapports et de suivi quant à la prise en compte du genre dans les fonds climatiques, lesquels fonds ne disposent

³⁴ IFRC, *World Disasters Report* (2020).

³⁵ D Doschi and M Garschagen, 'Understanding adaptation finance allocation: which factors enable or constrain vulnerable countries to access funding?' (2020) 12 *Sustainability* 4308.

³⁶ Ibid.

pas de normes universelles en matière de reddition de compte et d'établissement de rapports, notamment en ce qui concerne la question du genre. Cette situation rend extrêmement difficiles une évaluation et un suivi précis des financements sensibles au genre. Les indicateurs existants reposent excessivement sur des rapports issus d'une auto-évaluation plutôt que sur des critères uniformes, manquent de transparence et donnent lieu à différentes interprétations, ainsi qu'à une surestimation des efforts dédiés à l'égalité des sexes.³⁷

L'absence de financement climatique sensible au genre, combinée à la rareté des projets de mobilité climatique, implique que des projets combinant ces deux aspects — une mobilité climatique tenant compte du genre — sont encore plus rares. Les femmes sont des actrices incontournables du changement qui jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre d'initiatives liées à la mobilité qui permettent aux communautés de rester, de se déplacer et d'être en mouvement. Il a été démontré que l'inclusion des femmes dans les réponses permet d'améliorer la sécurité et l'efficacité.³⁸ Les initiatives en matière de mobilité climatique dirigées par les femmes se déroulent souvent à l'échelle locale, et sont pilotées par des individus ou de petites organisations trop petites pour attirer des financements. La priorité devrait être accordée au financement de projets communautaires qui intègrent les besoins spécifiques des femmes et leur donnent la possibilité de bénéficier équitablement des avantages de la mobilité. Les femmes, y compris les migrantes, devraient être incluses dans les processus décisionnels.

RECOMMANDATIONS

1. Les bailleurs de fonds dans les domaines du développement et de l'adaptation au changement climatique doivent augmenter les ressources financières dédiées à la mobilité humaine dans le contexte du changement climatique afin de répondre aux besoins spécifiques des communautés vulnérables et faciliter l'accès aux financements. Les donateurs devraient accorder la priorité aux régions gravement touchées par le changement climatique et les déplacements, en particulier dans les pays fragiles et à faible revenu. Ils devraient augmenter le volume et la qualité des financements sensibles au genre et veiller à l'intégration de la dimension du genre à toutes les étapes de la conception et de la mise en œuvre des projets.
2. Les donateurs devraient recourir à une variété d'instruments innovants non liés à la dette pour financer les interventions relatives à la mobilité humaine face au changement climatique, en particulier dans les contextes vulnérables. La grande partie des financements consacrés à l'adaptation et octroyés sous forme de prêts alourdit davantage le fardeau de la dette et reste largement sous-utilisée.³⁹ Ces instruments devraient se compléter pour maximiser leur impact et constituer un portefeuille de risques équilibré.
3. Les acteurs du développement devraient traiter la mobilité humaine dans le contexte du changement climatique comme une question de développement et l'intégrer de manière transversale au sein de leurs institutions et des secteurs concernés, notamment le logement,

³⁷ Ibid.

³⁸ A Beeker et al, 'Advancing gender equality in environmental migration and disaster displacement in the Caribbean' ECLAC and IOM (2021).

³⁹ G Savvidou et al, 'Quantifying international public finance for climate change adaptation in Africa' (2023) 21(8) *Climate Policy* 1020.

l'approvisionnement en eau, les moyens de subsistance, les services et les infrastructures. Ils doivent travailler à renforcer leurs compétences sur les impacts intersectoriels de la mobilité humaine dans le contexte du changement climatique, élaborer des stratégies pour y faire face et accroître les ressources humaines et financières nécessaires. Les acteurs du développement devraient également renforcer leurs partenariats avec les acteurs travaillant sur les questions de mobilité humaine afin de partager les recherches et les données et mettre en œuvre des interventions en matière de mobilité humaine.

4. Les gouvernements nationaux devraient adopter et rendre opérationnels des cadres juridiques et politiques qui relient le changement climatique à la mobilité humaine. Ces cadres sont essentiels pour débloquer des financements et mettre en œuvre des programmes. Les gouvernements devraient également identifier et exploiter les possibilités de financement pour l'adaptation, les traduire en projets concrets et réalisables et mettre en place un système de suivi complet et transparent pour contrôler les flux de financement climatique, garantissant ainsi des données précises sur les décaissements et les impacts.
5. Tous les acteurs doivent renforcer la capacité des communautés locales à piloter les solutions, notamment en leur donnant accès aux prévisions, aux données et aux informations leur permettant de répondre à leurs besoins. Les communautés locales possèdent l'expertise et l'expérience adaptées.⁴⁰ Il est impératif de mettre en place des moyens inclusifs favorisant des diffusions rapides et flexibles de cette expertise et expérience.
6. Il est nécessaire de renforcer les capacités des femmes et des personnes de genres divers en tant que parties prenantes essentielles, dont les perspectives variées et enrichissantes contribueront à renforcer l'efficacité, l'efficience et la durabilité des interventions. Les femmes doivent être impliquées dans toutes les étapes des programmes et du financement, y compris dans la conception, la planification, la mise en œuvre et l'évaluation.
7. Une action climatique efficace nécessite un leadership politique ainsi que des réponses coordonnées et cohérentes impliquant l'ensemble du gouvernement et de la société. Les décideurs doivent être informés des opportunités et des défis liés à la mobilité humaine dans le contexte du changement climatique. Pour maximiser le potentiel de développement des migrations liées au changement climatique, il faut trouver des solutions qui garantissent des déplacements sûrs, ordonnés et libres, qui favorisent l'intégration dans de nouveaux lieux, qui permettent aux personnes qui le souhaitent de rentrer chez elles ; des solutions qui soutiennent les efforts visant à améliorer les conditions de vie et à maximiser les retombées en matière de développement.

⁴⁰ N Krishnan, 'Following the money isn't enough: how civil society organizations provide accountability for climate adaptation finance' World Resources Institute (2020).